

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Donges le 10 juin 2020

Aux candidat(e) du deuxième tour des élections municipales

Madame, Monsieur,

4 listes briguaient la gestion de la ville de Donges à l'occasion des élections municipales de 2020 . Une d'entre-elles, « Donges solidaire, citoyenne », avait répondu à nos premières interrogations. Une seconde, « Donges avec vous », avait choisi de nous rencontrer. Les deux autres ignoraient notre questionnement. Nous ne pouvons imaginer que ce soit là, la preuve du peu d'intérêt porté aux inquiétudes des habitants.

A l'issue du premier tour du 15 mars 2020, toutes les listes obtenaient des résultats leur permettant de se présenter au second tour prévu le 28 juin prochain.

La pandémie liée au covid 19 accompagnée d'une longue période de confinement a mis en évidence les incohérences, les inadaptations et les faiblesses des politiques menées par les gouvernements successifs voire les élu(e)s quel que soit leur niveau de responsabilité.

A l'aune de cette crise dont les effets sont encore réels, on mesure la nocivité des choix imposés contraires aux exigences exprimées par les citoyens.

Compte tenu de ces différents éléments et sans oublier les remarques formulées dans notre courrier en date du 14 février dernier, nous souhaitons recueillir votre avis sur des sujets qui interpellent les habitants :

POLLUTION ATMOSPHERIQUE :

Nombreux sont celles et ceux qui s'inquiètent des niveaux de pollution non sans conséquence sur la santé publique. Les différents rapports établis sur ces sujets attestent nos propos.

A-t-on la volonté d'agir pour en diminuer l'intensité jusqu'à contester les choix et/ou exigences industriels ?

Si la qualité de l'air est une exigence forte, il est indispensable que des moyens de contrôles (capteurs par exemple) soient installés afin d'identifier les polluants, d'en mesurer les volumes rejetés dans l'air, d'analyser leurs conséquences sur la santé humaine, l'objectif étant de diminuer drastiquement leur propagation.

D'autres nuisances affectent la vie des Dongeoises et Dongeois : le bruit récurrent en est une qui va jusqu'à perturber le sommeil de résidents, les odeurs qui régulièrement empistent notre environnement.

PLUS DE DÉMOCRATIE :

Il nous paraît indispensable que la population soit informée de l'ensemble des dossiers touchant à la vie de la cité. Réfléchir collectivement à la réalisation de tel projet en amont de la prise de décision nous paraît essentiel. Nous avons souvent été surpris de constater que des projets intéressant la population étaient entérinés sans véritable débat et sans que la population en soit largement avisée.

Nous citerons pour mémoire quelques exemples : notre proposition de tracé alternatif de la voie ferrée, la demande de l'industriel Total à déroger à une directive européenne, le renouvellement de la concession du stockage souterrain de propane liquéfié, l'enfouissement de lignes électriques à très haute tension en liaison avec la construction du parc éolien en mer, l'installation de centrales photovoltaïques sur des terrains pollués voir inondables, la construction d'une chaufferie bois sur le terrain de Liberge ...

La commune, forte de l'appui de ses administré(e)s, peut être en capacité de résister à certains d'entre eux.

On ne peut pas systématiquement favoriser les enjeux économiques au détriment des enjeux environnementaux, se réfugier parfois derrière la fatalité ou son impuissance, le risque étant d'apparaître inopérant aux yeux de la population.

Faire vivre la démocratie, intéresser le citoyen à la vie de la cité est une règle qu'il est nécessaire de développer.

L'échange avec les associations est une voie à explorer.

Cette nouvelle adresse en votre direction sera rendue publique ainsi que les réponses que vous apporterez aux interrogations et propositions que vous formulerez.

Dans l'attente, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments cordiaux.

Madame LE CLER Marie Aline

Monsieur BOSQUE Jean Luc

Monsieur OTT Didier

Monsieur BODINIER Stéphane

Monsieur MAHE Daniel

Monsieur LE CLER Michel